

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 23383
Numéro SIREN : 490 259 165
Nom ou dénomination : TLD GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2023 sous le numéro de dépôt 24669

TLD GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 20.938.268 euros
Siège social : 100-104 Boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS
490 259 165 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 avril 2023, à 12 heures.

L'associé unique de la société TLD GROUP (la **Société**), la société Alvest International Equity (810 875 179 RCS Paris) détenant à ce titre l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société, composant le capital de la Société :

1. déclare être appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président de la Société,
 - Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
 - Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président de la Société,
 - Affectation du résultat de l'exercice,
 - Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
 - Pouvoirs pour les formalités.
2. déclare avoir été mis en possession des documents suivants dans les délais légaux :
 - le rapport de gestion établi par le Président,
 - le rapport général du Commissaire aux comptes,
 - les comptes sociaux et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
 - le texte du projet des décisions.

M. Antoine MAGUIN préside la séance,

KPMG S.A Commissaire aux comptes, dûment convoqué, est absent et excusé.

3. Prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION - *Approbation des comptes sociaux clos le 31 décembre 2022 –
Quitus au Président*

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président de la Société et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 1.548.998 euros.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, que les charges non déductibles fiscalement s'élèvent pour l'exercice à 13.750 euros.

L'associé unique donne quitus de sa gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME DECISION - *Affectation du résultat*

L'associé unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 1.548.998 euros comme suit :

- Bénéfice de l'exercice..... 1.548.998 euros
- augmenté du « report à nouveau » 90.135.473 euros
- soit un total de..... 91.684.471 euros
- le solde au compte « report à nouveau » 91.684.471 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été distribué au cours des trois derniers exercices de la Société les dividendes suivants :

Exercice social	Dividende par action
31 décembre 2021	0 €
31 décembre 2020	0 €
31 décembre 2019	0 €

TROISIEME DECISION - *Conventions prévues à l'article L.227-10 du Code de commerce*

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, en application des dispositions de l'article L.227-10 al 4 du Code de Commerce, constate qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION - *Pouvoirs pour les formalités*

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le l'associé unique.

DocuSigned by:



C26A3B4F10D7458...

Associé unique

ALVEST INTERNATIONAL EQUITY

Représentée par Albatros Bidco,

Représentée par Alvest Holding,

Représentée par son président, Antoine MAGUIN



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

TLD GROUP

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
TLD GROUP
100, boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

TLD GROUP

100, boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À la collectivité des associés de la société TLD GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TLD GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations financières

Votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent notamment sur la valorisation des titres de participation et créances rattachées sur les participations. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans ces notes de l'annexe. Nous avons ainsi procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 avril 2023

KPMG SA

Philippe CHERQUI

Associé



TLD GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.938.268 euros
Siège social : 100, boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS (France)
490 259 165 R.C.S. Paris

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2022

Situation au 31 décembre 2022				
ACTIF				
(en Euros)	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amortissements et Provisions	NET	NET
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 550 683	17 894	2 532 789	721 852
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 550 683	17 894	2 532 789	721 852
Autres immobilisations corporelles	319 925	287 329	32 596	61 933
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	319 925	287 329	32 596	61 933
Participations	171 476 369	10 440 354	161 036 015	152 636 015
Créances rattachées à des participations	36 532 519		36 532 519	41 748 843
Autres	33 588 381		33 588 381	33 579 701
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	241 597 269	10 440 354	231 156 915	227 964 559
ACTIF IMMOBILISE	244 467 877	10 745 577	233 722 300	228 748 344
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 373 151		4 373 151	2 961 477
Autres créances	150 671 483		150 671 483	106 836 286
Instruments Financiers Actifs				11 189
Disponibilités	20 421 490		20 421 490	42 509 696
ACTIF CIRCULANT	175 466 124		175 466 124	152 318 648
Charges constatées d'avance	153 040		153 040	116 256
Charges à répartir sur plusieurs exercices	345 100		345 100	517 336
Ecarts de conversion	2 766 411		2 766 411	1 553 226
TOTAL ACTIF	423 198 552	10 745 577	412 452 975	383 253 810

PASSIF (avant affectation)		
	31/12/2022	31/12/2021
Capital	20 938 268	20 938 268
Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 270 996	18 270 996
Réserve légale	2 093 827	2 093 827
Report à nouveau	90 135 473	77 062 042
Résultat de l'exercice	1 548 998	13 073 431
Provisions réglementées	1 379 646	1 289 344
CAPITAUX PROPRES	134 367 208	132 727 908
Provisions pour Risques	2 766 410	1 720 410
Provisions pour Charges	719 476	652 911
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 485 886	2 373 321
DETTES FINANCIERES		
* Emprunts obligataires		
* Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	130 452 812	122 042 577
* Emprunts et dettes financières divers		122 128 356
DETTES D'EXPLOITATION		
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 159 038	1 838 741
* Dettes fiscales et sociales	1 069 642	869 028
DETTES DIVERSES		
* Autres dettes	139 030 097	682 514
DETTES	273 711 589	247 561 216
Produits constatés d'avance	35 904	
Ecart de conversion	852 388	591 365
TOTAL PASSIF	412 452 975	383 253 810

Compte de Résultat au 31 décembre 2022			
	(En Euros)	31/12/2022	31/12/2021
Production vendue de services		7 908 610	7 044 150
Montant net du chiffre d'affaires		7 908 610	7 044 150
Reprises sur provisions et transferts de charges		98 749	93 794
Autres produits		122 800	146 289
PRODUITS D'EXPLOITATION		8 130 159	7 284 233
Autres achats et charges externes		6 716 214	5 392 693
Impôts, taxes et versements assimilés		54 275	81 980
Salaires et traitements		1 778 984	1 464 128
Charges sociales		1 195 895	1 107 199
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
* Sur immobilisations : dotations aux amortissements		54 404	44 586
* Pour risques et charges : dotations aux provisions			53 878
Autres charges		437 000	334 569
CHARGES D'EXPLOITATION		10 236 772	8 479 033
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 106 613	-1 194 800
Produits financiers de participations		8 021 076	19 748 769
Intérêts et produits assimilés :			
* Intérêts sur comptes courants		3 162 099	1 838 665
* Autres		76 552	1 502
Reprises sur provisions et transferts de charges		305 737	213 188
Différences positives de change		1 006 104	21 625 910
PRODUITS FINANCIERS		12 571 568	43 428 034
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 518 921	1 454 316
Intérêts et charges assimilées :			
* Intérêts sur comptes courants		2 474 314	1 072 002
* Intérêts bancaires		4 220 214	4 514 313
Autres charges financières		183 425	288 415
Différences négatives de change		308 563	21 708 639
CHARGES FINANCIERES		8 705 437	29 037 685
RESULTAT FINANCIER		3 866 131	14 390 349
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		1 759 518	13 195 549
Produits de cession d'immobilisations			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
VNC Actifs cédés			
Dotation aux amortissements dérogatoires		90 302	90 365
Pénalités		120 218	31 753
CHARGES EXCEPTIONNELLES		210 520	122 118
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-210 520	-122 118
TOTAL DES PRODUITS		20 701 727	50 712 267
TOTAL DES CHARGES		19 152 729	37 638 836
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 548 998	13 073 431

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.
Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2022 ont été validés par le Président.

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un montant de 20 millions d'euros a été tiré au cours de l'exercice 2022 sur le crédit revolving de 75 millions d'Euros mis en place en Janvier 2018.

En décembre 2022, le Groupe a créé la société Alvest Equipment Services Costa Rica (« AES Costa Rica »), une société de droit costaricain détenue à 100% par Alvest Equipment Services (France). AES Costa Rica propose des services de maintenance et de location de matériels GSE.

II. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements post clôture concernent les filiales opérationnelles de la société TLD Group.

En février 2023, le Groupe est entré en négociation exclusive avec la société de capital-investissement Adagia Partner en vue de céder 100% du capital d'Adhefin et d'Adhetec. Cet accord est assorti de conditions suspensives usuelles qui sont en cours de levée, la réalisation effective de l'opération étant prévue début mai 2023. La cession d'Adhefin et Adhetec entraînera, conformément à la documentation bancaire, le remboursement anticipé obligatoire d'une partie des crédits syndiqués mis en place en 2018.

En avril 2023, le Groupe a signé un partenariat avec Unifi Aviation aux Etats-Unis, ayant vocation à faire d'Alvest Equipment Services Inc. (Etats-Unis) un acteur de référence de la maintenance de GSE aux Etats-Unis.

En avril 2023, le Groupe a signé un partenariat avec le groupe industriel indien MAINI visant à créer une joint-venture commune en Inde destinée à la fabrication locale de GSE.

III. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2022 ont été établis en application du règlement ANC n° 2014-03 homologué par arrêté ministériel du 08 Septembre 2014 relatif au plan comptable.

La société applique également le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Le coût d'acquisition inclut les honoraires de frais d'acquisition de titres. Ces frais d'acquisition de titres sont amortis sur 5 ans prorata temporis en amortissements dérogatoires

L'appréciation de la valeur actuelle des titres tient compte des prévisions de flux de trésorerie actualisés. Il est également pris en considération des situations particulières au regard de la position de la société sur son marché, de ses perspectives de développement et de l'intérêt stratégique de la filiale considérée pour le Groupe.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition, il est constitué une dépréciation supplémentaire sous forme de provision pour dépréciation de titres de participation.

Les malis techniques provenant de fusions ont été reclassés au 1^{er} Janvier 2016 en immobilisations financières car ils se rattachent aux titres de participation.

Les malis acquis et les malis techniques s'y rapportant font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Créances rattachées à des participations

Les avances faites aux filiales sont comptabilisées dans les créances rattachées aux participations lorsqu'elles revêtent le caractère d'un concours à moyen ou long terme.

Les avances de trésorerie à court terme sont inscrites en compte courant dans le poste « Autres créances ».

Autres immobilisations financières

Les autres titres immobilisés ont été évalués au prix d'achat, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les prêts et créances immobilisés sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Il s'agit principalement de licences informatiques.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

L'amortissement linéaire est considéré comme étant proche de la dépréciation économique.

Les durées d'amortissement retenues sont (*sauf cas particuliers*) les suivantes :

Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 ans à 10 ans

5. Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances identifiées comme douteuses font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Opérations en devises : les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition et estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La moins-value latente éventuelle fait l'objet d'une provision pour dépréciation ; la plus-value latente éventuelle n'est pas prise en compte.

7. Provisions pour risques et charges

Dans le cadre du règlement sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

En vertu de l'article du PCG 342-6, la société a opté pour la non-comptabilisation de provisions pour perte latente attaché à un emprunt affecté à l'acquisition de titres de participation.

8. Engagements de retraite

La société TLD Group comptabilise l'ensemble des engagements de retraite.

Les engagements en matière de retraite sont provisionnés sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan, en application de la convention collective en vigueur. Cette estimation tient compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, et d'évolution des salaires. Les sommes à verser ainsi déterminées font l'objet d'une actualisation. Cette provision inclut les cotisations patronales.

Une reprise de provision de 25 692 € a été comptabilisée sur l'exercice suite à la mise à jour du taux d'actualisation.

9. Résultat courant

Dans un souci de cohérence avec les comptes consolidés, la société classe dans le résultat courant les éléments exceptionnels des activités ordinaires, hors éléments liés aux opérations de cession d'immobilisations qui restent présents dans le résultat exceptionnel.

IV. NOTES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2022	Acquisitions	Reclassement	Clôture 31/12/2022
Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles (1)	722	1 811		2 533
Total	722	1 811	0	2 533

(1) L'augmentation correspond à des factures liées au développement du nouvel ERP pour l'activité GSE, comptabilisées en immobilisations en cours en attendant le démarrage prévu en Janvier 2023.

2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2022	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/12/2022
Autres immobilisations corporelles	314	6		320
Total	314	6		320

Amortissements (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Clôture 31/12/2022
Autres immobilisations corporelles	252	35		287
Total	252	35		287

3. Immobilisations financières

a) Titres de participation

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2022	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/12/2022
Titres Adhefin	16 944			16 944
Titres Adhetec	3 663			3 663
Titres TLD GSE	10 763			10 763
Titres Alvest USA	42 848			42 848
Titres SPI (1)	4 643			4 643
Titres TLD Asia	8 368			8 368
Titres TLD Europe	9 772			9 772
Titres Powervamp (1)	7 967			7 967
Titres Lebrun	49 180			49 180
Titres SAS	6 000	6 000		12 000
Titres AES	500	2 400		2 900
Titres TLD ARABIA	2 277			2 277
Titres Alvest Millenium	151			151
Total	163 076	8 400	0	171 476

(1) Augmentation de capital chez AES et SAS par incorporation de créances.

Provision pour dépréciation des titres de participation (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2022	Dotations	Reprises	Clôture 31/12/2022
Total	10 440			10 440

b) Créances rattachées à des participations

(en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2022	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Clôture au 31/12/2022
					0
POWERVAMP	8 211			-431	7 780
AES France	8 000	1 100	2 400		6 700
AES USA	9 535	1 138		579	11 251
LEBRUN	5 000	800			5 800
SAS	11 002		6 000		5 002
TOTAL	41 748	3 038	8 400	148	36 533

(1) Une partie des créances LT de AES et SAS ont été incorporées dans le capital.

c) Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2022	Augmentation	Diminution	Variation Ecart de conversion	Au 31/12/2022
Mali Technique de fusion	32 974				32 974
Dépôts et cautionnements (1)	606	8			614
Total	33 580	8			33 588

4. Valeurs mobilières de placement

NEANT

5. Evolution des capitaux propres

Le capital social est constitué au 31 décembre 2022 de 20 938 268 actions ordinaires de 1 euro nominal.

(en milliers d'euros)	Ouverture au 01/01/2022	Variation 2022	Solde au 31/12/2022 (avant affectation proposée)	Affectation proposée du résultat	Solde au 31/12/2022 (après affectation proposée)
Capital	20 938		20 938		20 938
Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 271		18 271		18 271
Réserve légale	2 094		2 094		2 094
Dividende					
Report à nouveau	90 135		90 135	1 549	91 684
Résultat de l'exercice		1 549	1 549	-1 549	
Provisions réglementées (1)	1 289	90	1 380		1 380
Total	132 727	1 639	134 367		134 367

(1) Amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres Lebrun, PV et TLD Arabia sur une durée de 5 ans prorata temporis.

6. **Provisions pour risques et charges**

(en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2022	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Clôture 31/12/2022
Provisions pour risques	168				168
Provisions pour retraite	653		74	26	553
Provision pour perte de change	1 553	2 815	1 602		2 766
Total	2 374	2 815	1 676	26	3 487

7. **Exposition aux risques de marché**

Etat des positions de la société face aux risques de taux d'intérêt

(en milliers d'euros)	Montant net	A moins d'un an	A plus d'un an
Autres prêts et valeurs immobilisés	36 533		36 533
Dont à taux variable	36 533		36 533
Dont à taux fixe			
Emprunts et dettes financières	130 453	734	129 719
Dont à taux variable	89 130	661	88 469
Dont à taux fixe	41 323	73	41 250

Etat des positions de la société face aux risques de change

(en milliers)	euros	Devise		Total euros
		Devise	C/V euros	
CREANCES				
Créances rattachées à des participations	19 030	GBP et USD	17 502	36 532
Créances clients et comptes rattachés	1 160	GBP et USD	3 213	4 373
Autres créances	105 389	USD-GBP-CAD	45 282	150 671
Disponibilités	2 998	USD-GBP-CAD	17 423	20 421

(en milliers)	euros	Devise		Total euros
		devise	C/V euros	
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	111 984	USD	18 469	130 453
Emprunts et dettes financières divers	39 340	USD CAD GBP	98 889	138 229
Dettes fournisseurs, fiscales et sociales	4 228			4 228
Autres dettes	801			801

8. Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des dettes (en milliers d'euros)	Montant au 31/12/2022	Degré d'exigibilité du passif		
		< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit (1)	130 453	20 733	109 720	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 159	3 159		
Dettes fiscales et sociales	1 069	1 069		
Autres dettes (2)	139 030	139 030		
Total	273 711	163 991	109 720	
(1) Comprend :				
<ul style="list-style-type: none"> • Un emprunt de 19 955 095 US DOLLARS contracté auprès d'un pool bancaire dont l'agent est CACIB, rémunéré au taux Libor 3 mois plus marge initiale de 3,90 %, amortissable sur 7 ans. La société a remboursé 255 694 USD en 2022 au titre de l'excess cash-flow. • Un emprunt complémentaire avec le pool bancaire de 50 000 000 Euros ayant la même échéance et les mêmes conditions que l'emprunt en Dollars • Un emprunt complémentaire de 15 Millions d'Euros octroyé par BPI France, d'une maturité de 5 ans et rémunéré à taux fixe. • Un prêt garanti par l'état (PGE) souscrit en Juillet 2020 pour 40 Millions d'Euros, sur lequel 10 Millions d'Euros ont déjà été remboursés. Ce prêt est renouvelable jusqu'à 5 ans et est garanti à 90% par l'état français. • Un crédit revolving dont 20 Millions d'Euros tiré au 31 Décembre (éventuellement renouvelable) Cette somme est tirée sur la ligne de crédit d'un montant maximum de 75 M d'Euros. 				
(2) Dont comptes courants				

9. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Etat des créances (en milliers d'euros)	Montant au 31/12/2022	à un an au plus	à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	36 533		36 533
Créances clients et comptes rattachés	4 373	4 373	
Autres créances	150 671	150 671	
Charges constatées d'avance	153	153	
Total	191 730	155 197	36 533

10 Informations diverses

Ecarts de conversion

(en milliers d'euros)	Actif	Passif
ACTIF : Sur Emprunt bancaire en US Dollars	2 610	
ACTIF : Sur Créance rattachée avec les filiales	157	
PASSIF, Sur Créances Clients		844
PASSIF : Sur Dettes Fournisseurs		8

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au 31/12/2022
Emprunts auprès des Etablissements de crédit	733
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 065
Dettes fiscales et sociales	635
Autres dettes	801
Total	3 234

Produits à recevoir

Sans objet

Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 153 040 €, se composent pour l'essentiel de licences et de cotisations professionnelles payées pour 2023.

Les produits constatés d'avance de 35 904 € correspondent à la franchise de loyer sur les bureaux.

Charges à répartir

Le montant de 345 100 € correspond aux frais d'émission des emprunts étalés sur la durée du crédit.

11. Engagements hors bilan

Instruments financiers :

La société a souscrit le 30 Avril 2018 des contrats SWAP de taux à hauteur de 100 000 000 Euros (35 000 000 € avec la banque CIC et 65 000 000 € avec la banque LCL).

Le contrat avec LCL à hauteur de 65 000 000 Euros a pris fin en Avril 2021.

Il reste le contrat avec CIC à hauteur de 35 000 000 Euros.

La société a souscrit le 31 Octobre 2022 de nouveaux contrats SWAP de taux à hauteur de 75 000 000 USD (avec la banque CA-CIB) et de 100 000 000 € (avec les banques CIC et CA-CIB)

Les intérêts payés et courus sur l'exercice ont été comptabilisés en charges financières.

Instruments de trésorerie :

La société a payé le 3 Avril 2018 une prime de 134 292 Euros pour un CAP de taux d'intérêt portant sur un notionnel de 20 000 000 Euros. Cette deuxième prime est étalée mensuellement jusqu'au 30 Avril 2022, date d'échéance du CAP de taux d'intérêt.

Le solde au 31 Décembre 2022 est à zéro.

Nantissements :

Depuis le 30 janvier 2018, l'ensemble des titres TLD Group détenus par Alvest SAS sont nantis aux termes d'une déclaration de nantissement de compte de titres financiers en garantie des obligations contractées par Albatros Bidco.

Engagements en matière de pensions

La société comptabilise l'ensemble des engagements de retraite

12. Situation fiscale**Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	1 759	<210>	1 549
Impôt sur les sociétés lié aux filiales intégrées fiscalement			
Résultat après impôt	1 759	<210>	1 549

Régime de l'intégration fiscale

A compter du 1^{er} janvier 2019, la société Alvest Holding est devenue la nouvelle tête de groupe.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale est la suivante :

- ✓ Alvest International Equity
- ✓ TLD Group
- ✓ Adhefin
- ✓ Adhetec
- ✓ TLD GSE
- ✓ TLD Europe
- ✓ Sage Parts International
- ✓ Alvest Holding
- ✓ Albatros Bidco
- ✓ Albatros Midco
- ✓ Smart Airport System
- ✓ Alvest Equipment Services
- ✓

Une convention d'intégration fiscale a été conclue dans laquelle :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale,
- Les économies d'impôt réalisées par le Groupe liées au déficit sont conservées chez la société-mère.

13. Effectif moyen employé pendant l'exercice

	2022	2021
Cadres et agents de maîtrise	10	9
Total	10	9

14. Dirigeants**Rémunérations**

La société TLD GROUP a versé à son président la société ALBATROS BIDCO des honoraires de présidence de 15 000 euros.

Montant des avances et des crédits alloués

Néant

15. Répartition et évolution du chiffre d'affaires hors taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
France	2 605	2 119
Export	5 303	4 925
Total	7 908	7 044

16. Détail du poste "Produits financiers et Charges financières »

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Revenus de participations	8 021	19 749
Intérêts sur comptes courants Groupe et créances rattachées	3 162	1 838
Autres intérêts et produits assimilés	77	2
Différences positives de change	1 006	21 626
Reprise de provision	305	213
Autres produits financiers		
Total produits financiers	12 571	43 428
Dotations aux provisions	1 519	1 454
Charges d'intérêts		
- Intérêts sur comptes courants Groupe	2 474	1 072
- Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédits	4 221	4 514
Autres charges financières	183	289
Différences négatives de change	308	21 709
Total charges financières	8 705	29 038
Résultat financier	3 866	14 390

17. Détail du poste "Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles »

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Produits des cessions d'éléments de l'actif	0	
Total produits exceptionnels	0	
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		
Dotations aux amortissements dérogatoires	90	90
Autres charges exceptionnelles	120	32
Total charges exceptionnelles	210	122
Résultat exceptionnel	<210>	<122>

18. Comptes consolidés

Les comptes de la société TLD GROUP sont consolidés par intégration globale dans ceux d'Alvest Holding (100, Bd du Montparnasse, à Paris 14eme).

La société TLD GROUP bénéficie de l'exemption d'obligation d'établissement de comptes consolidés des sous-groupes :

- Non-opposition des actionnaires de l'entreprise contrôlée représentant au moins un dixième du capital (art. L.233-17, 1°
- Les comptes consolidés de l'ensemble plus grand dans lesquels la société contrôlée est incluse, sont établis (art. R.233-15, 1°) en conformité avec les articles L.233-16 à L.233-28
- Les comptes de l'ensemble plus grand sont (art. R.233-15, 2° et 3°)
 - a) certifiés par un professionnel indépendant chargé du contrôle des comptes
 - b) publiés et mis à la disposition des actionnaires ou des associés de la société exemptée dans les conditions et dans les délais prévus aux articles R.225-88 et R.225-89

Filiales et Participations au 31 décembre 2022										
Informations financières (en Euros, sauf précision particulière)	Capital (dans la monnaie locale)	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats, bénéfices, pertes du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A - FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)										
ADHEFFN 100-104 boulevard du Montparnasse 75014 PARIS - n° siren : 789 695 269	11 072 809	17 877 142	99,98%	16 944 427	16 944 427	0		0	5 967 052	4 114 199
TLD GSE (ex Albrét) 100, boulevard du Montparnasse 75014 PARIS - n° siren : 353 381 049	152 000	192 236	100,00%	10 762 980	322 626	0	0	34 075	24 520	26 700
TLD EUROPE - 10 rue des Carrières Moreau 79420 Saint Lin n° siren : 340 991 546	2 209 616	15 885 827	99,99%	9 772 176	9 772 176	6 988 993		150 119 123	8 558 171	3 060 318
SAGE PARTS INTERNATIONAL 10 rue de la Grande Borne ZA du Gué 77990 LE MESNIL AMELOT - n° Siren : 481 361 103	700 320	2 165 310	100,00%	4 643 000	4 643 000	0		12 609 997	935 284	0
ALVEST (USA) Inc. 1209 Orange Street Wilmington Country of New Castle, Delaware USA	50 137 K\$	88 460 K\$	100,00%	42 847 534	42 847 534			0	<235 637>	0
TLD ASIA Unit 1412 Fo Tan Industrial Centre 25-28 Au Pui Wan Street, Sheatin Hong Kong	HKD 100	KHKD 66 804	100,00%	8 368 398	8 368 398	15 433 424		KHKD 254 255	KHKD 3 821	0
SMART AIRPORT SYSTEM 104 BD du Montparnasse 75014 PARIS	700 000	5 000 426	100,00%	12 000 000	12 000 000	6 970 539		6 132 568	-21 204 794	0
ALVEST EQUIPMENT SERVICES 104 BD du Montparnasse 75014 PARIS	900 000	1 853 984	100,00%	2 900 000	2 900 000	11 845 213		9 174 934	1 017 159	0
POWERVAMP 22 Bridwater Court , Oldmixon Crescent Weston Super Mare BS24 2A, UK	£ 32 728	£-134 835	100,00%	7 967 172	7 967 172	11 278 898		£ 10 252 431	£<723 912>	0
LEBRUN Rue Achille Degrace 7080 Frameries Belgique	166 966	-2 510 732	100,00%	49 179 579	49 179 579	15 424 138		23 390 112	-4 582 009	0
AMAL (Alvest Millenium Aviation Services) Gujarat, Inde	15 200 K Rs	21 722 K Rs	85,00%	151 329	151 329	0		24 470 K Rs	6 532 K Rs	0
TLD ARABIA Equipment Services Djeddah, Arabie Saoudite	500 K Sar	17 935 K Sar	50,00%	2 276 331	2 276 331	0		62 860 K Sar na	4 287 K Sar na	487 789 Eur
B - PARTICIPATIONS (Moins de 50% du capital détenu par la société)										
ADHETEC - Zone Bastillac Sud 65000 TARBES - n° siren : 318 761 012	1 258 112	30 105 486	5,72%	3 663 442	3 663 442	0		33 011 097	8 584 965	322 068

PROJET D'AFFECTATION DE RESULTAT

ORIGINES

Report à nouveau antérieur	90 135 473.10
Résultat de l'exercice	1 548 998.13
Prélèvement sur les réserves	

	91 684 471.23

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale de plus-value à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau Créiteur	91 684 471.23

	91 684 471.23